

2.7 Annexe obligatoire n°7 : Situation du projet par rapport aux sites « NATURA 2000 »

Le réseau NATURA 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité.

Ce réseau mis en place en application de la Directive « Oiseaux » datant de 1979 et de la Directive « Habitats » datant de 1992 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifié pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

La structuration de ce réseau comprend :

- Des Zones de Protection Spéciale (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs ;
- Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC), ou Sites d'Importance Communautaire (SIC), visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

L'opération ne se situe pas sur ou à proximité immédiate de sites NATURA 2000.

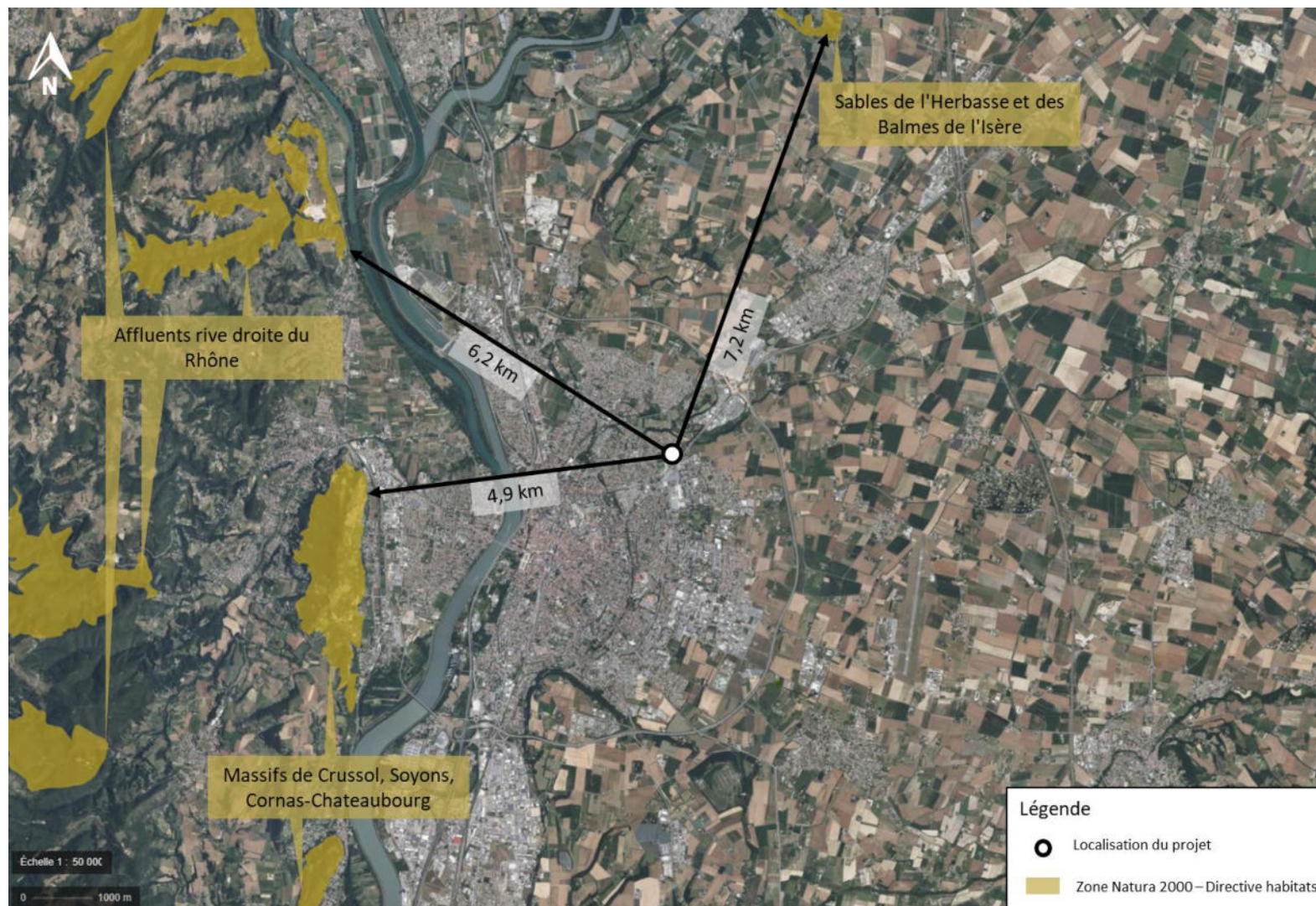
La carte en page suivante présente les entités du réseau NATURA 2000 les plus proches du site. Il s'agit de la ZPS « **Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Chateaubourg** » (code : FR8201662), dont l'entité la plus proche du site se trouve à environ **4,9 km à l'ouest de l'emplacement du projet**.

Les montagnes de Soyons, Crussol et Châteaubourg constituent les massifs calcaires les plus au nord de la vallée du Rhône. Les conditions chaudes et sèches créées par le climat et accentuées par le substrat, permettent, dès cette latitude, l'implantation d'un grand nombre d'espèces animales et végétales méditerranéennes. Sa situation le long de la vallée du Rhône et à la limite des départements de l'Ardèche et de la Drôme, lui confère un intérêt régional en tant que corridor et/ou réservoir de biodiversité pour les espèces méditerranéennes (orchidées, papillons, reptiles, oiseaux...).

Le site d'étude est localisé au sein d'un centre urbain dense, et les réservoirs de biodiversité de la ZPS sont à plus de 4 km. Les routes sont très présentes autour du site et une voie ferrée est présente au nord.

D'un point de vue fonctionnel, il n'existe pas de **connexion hydraulique ni écologique** entre le site du projet et les sites Natura 2000 les plus proches. **Aucune interaction** en termes de fonctionnalité avifaunistique n'est pressentie, compte tenu de la distance de plus de 4 km entre le site du projet et les sites Natura 2000 et de l'état urbanisé du site et des abords de la zone d'implantation.

Figure 19 : Plan de situation du projet par rapport aux sites « NATURA 2000 »



Source : Annotations Ginger BURGEAP sur fond de carte Geoportail, 2025